RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 9 février 2022 fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles 4-2° et 5-4° ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1992 fixant la liste des sections de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Sur proposition des conseils scientifiques des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

ARRÊTE

Article Ier

Dans l'article 3 de l'arrêté du 9 février 2022 fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA), les paragraphes concernant les membres nommés dans les sections 7 à 10 sont remplacés par les suivants :

« Section n° 7 : Pathologie générale animale

Professeurs des universités

Titulaire
OUGUERRAM Khadija

Directeurs de recherche

Titulaire
VALLEE Isabelle

Maîtres de conférence des universités

Titulaire
GREGOIRE Nicolas

Suppléant
BUYCK Julien

Section n° 8 : Pathologie clinique animale

Professeurs des universités

Titulaire	Suppléant
LE TOURNEAU Thierry	OSWALD Eric

Directeurs de recherche

Titulaire
LEROUX Caroline

Maîtres de conférence des universités

Titulaire
DAVID Laurent

Chargés de recherche

Titulaire	Suppléant
JULLIEN Jérôme	VOCANSON Marc

Section n° 9 : Sciences économiques, humaines et sociales

Professeurs des universités

Titulaire	Suppléant
DUVIGNAU Karine	AMINE Abdelmajid

Directeurs de recherche

Titulaire	Suppléant
NGUYEN-VAN Phu	GIRARD Nathalie

Maîtres de conférence des universités

Titulaire
MARCHAND Sébastien

Chargés de recherche

Titulaire
HANNACHI Mourad

Section n° 10 : Animation et administration

Professeurs des universités

Titulaire	Suppléant
LAFFAILLE Pascal	RYCHEN Guido

Directeurs de recherche

Titulaire	Suppléante
VALCESCHINI Egizio	CHEVASSUS Emmanuelle

Maîtres de conférence des universités

Titulaire
VALLET Virginie »

Article 2

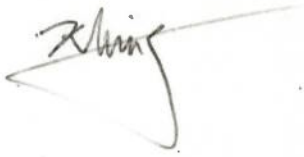
Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris le 01/06/2022,

Le ministre de l'agriculture et l'alimentation

Pour le Ministre et par délégation :

Le chef du Service des ressources humaines



Xavier MAIRE